

de l'ONU. Dans le domaine des transports, par exemple, elles engagent une équipe d'ingénieurs pour rouvrir le port de Matadi, le plus important du pays. Les docks Léopold et les services ferroviaires vers l'intérieur furent également rouverts par l'ONUC. L'Organisation de l'aviation civile internationale envoya une équipe d'experts pour rétablir la circulation aérienne civile et assurer la sécurité des vols. Des météorologues de l'Organisation météorologique mondiale aidèrent à former le personnel des tours de contrôle, et des techniciens de l'Union internationale des télécommunications remirent en état le réseau de télécommunications et assurèrent son entretien.

L'UNICEF et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) montèrent des opérations de secours. L'Organisation mondiale de la santé et la Croix-Rouge envoyèrent des équipes de médecins et d'infirmières rétablir les services médicaux et soigner la population. L'ONUC accorda des bourses d'étude à l'étranger à des étudiants locaux et elle fournit six professeurs et un technicien à l'école de médecine de Léopoldville.

En ce qui concerne l'agriculture, on apprit aux Congolais comment utiliser les machines agricoles et on rouvrit le Collège de médecine vétérinaire de la province de Kivu. Sur le plan de l'enseignement, l'ONUC améliora et offrit des programmes de formation pour les enseignantes et enseignants. En 1961, l'UNESCO fournit, par l'intermédiaire de l'ONUC, tout le personnel d'une école normale. Afin de remettre sur pied la fonction publique, l'ONUC aida à la création d'un nouveau ministère des Services publics et elle dispensa des cours de formation pour hauts fonctionnaires. Elle vint également en aide à l'École nationale de droit et d'administration en accordant des bourses à ses élèves. Au total, quelque 2 000 experts furent employés par les Opérations civiles.

L'OPÉRATION DE CHYPRE

La Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre (UNFICYP) a été formée en mars 1964, après que de violents incidents ont éclaté en décembre 1963 dans toute l'île entre les communautés chypriotes grecque et turque. On attendait des soldats de la paix que, dans le cadre de leur mandat, ils empêchent de nouvelles explosions de violence et aident à recréer des conditions de vie normales en contribuant au rétablissement de l'ordre public.

Vingt-sept ans plus tard, l'UNFICYP est toujours présente à Chypre. Elle y joue un rôle considérable en dispensant une aide humanitaire à la population locale et elle participe à la remise en état et au maintien du tissu social de Chypre, principalement en appuyant les efforts d'organismes ou services spécialisés de l'ONU comme le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et d'organisations humanitaires internationales comme le Comité international de la Croix-Rouge (CICR).

L'UNFICYP veille également à donner à la population demeurant dans la zone de maintien de la paix les moyens de vivre normalement. Le travail du personnel de l'UNFICYP consiste à fournir des escortes armées et des observateurs, afin que les exploitants agricoles puissent cultiver les terres qu'ils

possèdent dans le territoire occupé par l'autre partie. Ce personnel négocie la remise en état des services publics et s'assure qu'ils fonctionnent d'une façon efficace. Il crée des cliniques et les approvisionne en fournitures médicales.

L'UNFICYP : Organisation de l'opération et police civile

À la tête de l'UNFICYP se trouvent un représentant civil spécial et un commandant de la force militaire. Les services sociaux assurés par les forces militaires et dont il a été question plus haut ont été organisés en grande partie par le Département du financement de l'UNFICYP qui, après le début des combats en 1974, a étendu ses activités aux secours d'urgence.

En 1974, le Secrétaire général a nommé le Haut Commissaire pour les réfugiés Coordonnateur de l'assistance humanitaire des Nations Unies à Chypre. Sous ses auspices, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et des organismes comme le CICR et le HCR ont organisé des opérations de secours auxquelles l'UNFICYP a contribué.

En raison de la nature interne du conflit chypriote, il a fallu doter l'UNFICYP d'une force de police (UNCIVPOL) pour maintenir l'ordre civil, garantir les droits civils, établir un équilibre entre les polices chypriotes grecque et turque, et pour communiquer avec elles. L'UNCIVPOL, qui est entrée en fonction en avril 1964, s'est vue confier un grand nombre de tâches touchant à la sécurité intérieure et, notamment, la liaison avec la police chypriote et les enquêtes sur les incidents impliquant des chypriotes grecs et turcs.

Comme la force militaire, l'UNCIVPOL est composée de détachements multinationaux. Ils ne portent pas d'armes et ne peuvent pas procéder à des arrestations. Malgré cela, ils ont facilité la libération de plusieurs otages, effectué des enquêtes criminelles et veillé au bon traitement des prisonniers.

ACTIVITÉS NON MILITAIRES EFFECTUÉES DANS D'AUTRES OPÉRATIONS DE MAINTIEN DE LA PAIX

Missions de bons offices de l'ONU en Afghanistan et au Pakistan (UNGOMAP)

Le mandat confié en 1988 à la mission des Nations Unies en Afghanistan consistait, entre autres, à travailler avec le HCR pour surveiller le retour des réfugiés dans le pays. En raison de la poursuite des combats, elle n'a pu s'acquitter qu'en partie de cette mission.

Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL)

Déployée dans le Sud-Liban en 1978, la FINUL a organisé la livraison de fournitures non militaires - nourriture, eau et médicaments - aux personnes dans le besoin. Elle a également participé à de nombreuses opérations de secours à caractère humanitaire et économique, depuis la réparation de routes et de bâtiments jusqu'à une campagne de vaccination des enfants libanais. Dans cette entreprise, la FINUL a travaillé avec des organismes comme l'UNICEF et le CICR et avec le Coordonnateur des Nations Unies pour l'aide à la reconstruction et au développement du Liban.